

Demande de reconnaissance des acquis extrascolaires

A- IDENTIFICATION DE L'ÉTUDIANT

Nom _____ Prénom _____ N.I.P. E _____

B- DEMANDE DE RECONNAISSANCE À L'ÉGARD DU COURS SUIVANT

Identifiez le cours dans la liste déroulante correspondant à votre programme d'études

Maîtrise	DESS
Profil pour gestionnaires 1750 1751 1753 1752	Profil pour gestionnaires 1670 1671 1673
Profil pour professionnels 1869 1866 1868 1867	Profil pour professionnels 1686 1683 1685 1684
Profil avec recherche 1710	

C- COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Décrivez vos expériences de travail en lien avec les objectifs du cours et précisez à quelle période de votre cheminement vous les avez effectuées. Consultez les objectifs de chacun des cours à [Liste et descriptif des cours](#)

D- CRÉDITS UNIVERSITAIRES OBTENUS

Programme	Nbr Crédits obtenus	Diplômé	
		Oui	Non

E- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Ajoutez toutes les expériences extrascolaires qui vous semblent pertinentes pour l'obtention d'une substitution, en précisant à quel moment vous les avez acquises (ex : formation non créditée, titres professionnels, etc.).

F- PIÈCES OBLIGATOIRES JOINTES À CE FORMULAIRE

Curriculum vitae

Lettre(s) de recommandation confirmant les expériences professionnelles

Relevé de notes (en lien avec la section D)

Je certifie que ces renseignements sont véridiques et je consens à ce que l'ENAP les vérifie.

Signature

Date

SECTION RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

CONSEILLER AUX ÉTUDES

Nom _____

Prénom _____

Formulaire conforme et complet

Oui

Non

Ce cours est visé par la RAC extrascolaire dans ce programme

Oui

Non

Commentaires

Substitution accordée

Oui

Non

Motif du refus

Signature

Date

ENSEIGNANT

Nom _____

Prénom _____

Expérience jugée satisfaisante

Oui

Non

Entrevue jugée satisfaisante

Oui

Non

N/A

Épreuve orale ou écrite (si applicable)

Oui

Non

N/A

Commentaires

Signature

Date

CONSEILLER EN RAC - BDR

Nom _____

Prénom _____

Substitution accordée

Oui

Non

Motif du refus

Signature

Date

Avis : Les renseignements contenus dans ce formulaire sont confidentiels sous réserve des dispositions prévues à la Loi sur l'accès à l'information.